



No de résolution
ou annotation

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
SÉANCE D'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES TENUE LE 10 AVRIL 2001

(2000-2001)

LE 24 AVRIL 2001

1.00 RECUEILLEMENT

1.00A REPRISE DE LA SÉANCE

C.C.-0626-04-01

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott, commissaire,

Que la séance ordinaire du conseil des commissaires du 10 avril 2001, ajournée au 24 avril 2001, se poursuive et débute à 19 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE D'AJOURNEMENT
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TENUE LE 24 AVRIL 2001 À 19 h 45
AU 50 BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES LINDA AUBIN, CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR,
HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS, SOLANGE COUTURE-
DUBÉ, PASCALE GODIN, MARGOT PAGÉ, SYLVIE
PROVOST-HUOT, ALICE SAVOIE-GIRARD, LINDA
ZAGRODNY-CREVIER

MM. JACQUES CARON, GABRIEL CARRIÈRE, YVON
DEROME, ANDRÉ DUGAS, ALBAN SYNNOTT.

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

M. JEAN-FRANÇOIS OUELLET, commissaire représentant du comité de
parents (primaire)

MME SUSAN TREMBLAY, directrice générale
M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint

AINSI QUE :

MM. PIERRE FRANCOEUR, directeur du Service des ressources humaines
JULES JOLY, directeur du Service des ressources financières
GÉRARD LACHANCE, directeur du Service du secrétariat général et
de l'information

C.C.-0627-04-01

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Carrière, commissaire,



No de résolution
ou annotation

QUE les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que présenté soit :

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SecrÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 École des services alternatifs : choix du site dans le secteur Nord

6.02 Position de la commission scolaire face au projet de règles provisoires

6.03 Demande au MEQ - Budget déficitaire

6.04 Rapport du comité de demande de révision d'une décision

6.05 ACELF (Association canadienne d'éducation de langue française)

6.05.01 Renouvellement de l'adhésion pour l'année 2001-2002

6.05.02 Nomination des délégués pour l'année 2001-2002

6.06 Comité d'appréciation de la directrice générale - désignation de 4 commissaires

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Progèmes Consultants : construction d'un centre de services alternatifs - structure et génie civil

18.02 Session de formation des conseils d'établissement sur le processus budgétaire (le jeudi 5 avril 2001) - évaluation

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.01 ÉCOLE DES SERVICES ALTERNATIFS : CHOIX DU SITE DANS LE SECTEUR NORD

Suite à la présentation du dossier, les membres du conseil des commissaires demandent à la direction générale de continuer de négocier pour en arriver à la meilleure entente possible.

6.02 POSITION DE LA COMMISSION SCOLAIRE FACE AU PROJET DE RÈGLES PROVISOIRES

Maurice Brossard présente le document fragmentaire préparé par le directeur du Service des ressources financières sur l'objet cité en rubrique; un document synthèse plus complet établira une position plus étoffée de la commission scolaire.



No de résolution
ou annotation

C.C.-0628-04-01

6.03 DEMANDE AU MEQ - BUDGET DÉFICITAIRE

ATTENDU QUE le ministre peut, aux conditions et selon les modalités qu'il détermine, autoriser la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus;

ATTENDU QUE la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries prévoit adopter un budget 2001-2002 dont les dépenses excèdent les revenus d'un maximum de 800 000 \$ conformément au plan de redressement déposé à la fin d'avril 2001;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

qu'une demande soit faite au ministre de l'Éducation d'autoriser la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à adopter un budget 2001-2002 qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus, autorisation sujette aux conditions et modalités qui y seront indiquées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.04 RAPPORT DU COMITÉ DE DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION

- Huis clos

À 20 h 17,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Levée du huis clos

À 20 h 40,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie-Girard, commissaire,

que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 5614-01SG-O (FLA-786)

C.C.-0630-04-01

C.C.-0631-04-01

COMITÉ DE DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION - ROYY14118509

Considérant la prise de connaissance du dossier, l'étude faite par le comité d'étude de demande de révision d'une décision et la recommandation de ce dernier;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Zagrodny-Crevier, commissaire,

de maintenir la décision rendue dans le dossier suivant ROYY14118509 à savoir d'expulser l'élève de l'école secondaire Louis-Philippe-Paré pour l'année scolaire 2000-2001 et de supporter l'accompagnement des parents et de l'étudiant pour une réinscription dans une école de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



C.C.-0632-04-01
No de résolution
ou annotation

COMITÉ DE DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION - MILO19038606

Considérant la prise de connaissance du dossier et le fait que l'élève n'a pas respecté le contrat d'intégration à l'école secondaire Louis-Philippe-Paré;

Considérant l'étude faite par le comité d'étude de demande de révision d'une décision et la recommandation de ce dernier;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

de maintenir la décision rendue dans le dossier suivant MILO19038606 à savoir d'expulser l'élève des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour l'année scolaire 2000-2001.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-0633-04-01

COMITÉ DE DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION - BLOM03048607

Considérant la prise de connaissance du dossier, l'étude faite par le comité d'étude de demande de révision d'une décision et la recommandation de ce dernier;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gabriel Carrière, commissaire,

de maintenir la décision rendue dans le dossier suivant BLOM03048607 à savoir d'expulser l'élève de l'école secondaire Louis-Philippe-Paré pour l'année scolaire 2000-2001.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.05 ACELF (Association canadienne d'éducation de langue française)

C.C.-0634-04-01

- Renouvellement de l'adhésion

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Hélène Cormier-Langlais, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries adhère à l'Association canadienne d'éducation de langue française pour l'année scolaire 2001-2002 et consente à cette fin une somme de cent soixante-douze dollars et cinquante-quatre centièmes (172,54\$) toutes taxes incluses pour deux délégués.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Nomination des délégués pour l'année 2001-2002

Ce sujet est reporté à la séance ordinaire du 8 mai 2001.

6.06 COMITÉ D'APPRÉCIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE - désignation de 4 commissaires

C.C.-0635-04-01

Considérant le processus d'appréciation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Alice Savoie-Girard, commissaire, que Mesdames **Micheline Patenaude-Fortin, Françoise Théoret** ainsi que MM. **André Dugas et Alban Synnott** soient membres du comité d'appréciation de la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.1 Progèmes Consultants - construction d'un centre de services alternatifs (structure et génie civil)
- 18.2 Session de formation des conseils d'établissement sur le processus budgétaire (le jeudi 5 avril 2001) - évaluation

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

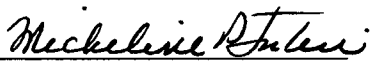
C.C.-0636-04-01

À 21 h 15,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

QUE la séance ajournée du conseil des commissaires tenue le 24 avril 2001 soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Présidente de la séance


Secrétaire général